

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1502**17 octobre 2002****SOMMAIRE**

Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg . . .	72084	Exshaw International S.A., Luxembourg	72064
Actions Technologiques Holdings S.A., Luxembourg	72079	Faac Overseas S.A., Luxembourg	72055
Air Cargo Trading S.A., Bertrange	72094	Faac Overseas S.A., Luxembourg	72057
Alpha Engineering S.A., Luxembourg	72074	(La) Fermette, S.à r.l., Welfrange	72067
Ambrimmo S.A., Luxembourg	72079	Fiar S.A., Mersch	72052
Ambrimmo S.A., Luxembourg	72079	Fiar S.A., Mersch	72053
Arba Holding S.A., Luxembourg	72062	Fica Holding S.A., Luxembourg	72051
Argest S.A., Luxembourg	72063	Fiduciaire Monterey International S.A., Luxembourg	72088
Academy Clinic Holding S.A., Luxembourg	72065	Fineq S.A., Luxembourg	72071
Biff Autowash, S.à r.l., Luxembourg	72067	Fineq S.A., Luxembourg	72071
Boston International Fund I, Sicav, Luxembourg . .	72053	Finestra S.A., Luxembourg	72065
Boston International Fund II, Sicav, Luxembourg .	72054	Finiper International S.A., Luxembourg	72051
Chine Investissement 2000 Advisory Company S.A.H., Luxembourg	72089	Firme Treetime, S.à r.l., Bridel	72063
Clickers S.A., Luxembourg	72079	Fitema Participations S.A., Luxembourg	72078
Commercial Union Management Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	72059	Garage Muller-Locations, S.à r.l., Luxembourg . .	72094
Compagnie Financière Immobilière Hôtelière S.A., Luxembourg	72096	Germany Telecommunications 2, S.à r.l., Luxembourg	72082
Compagnie Financière Immobilière Hôtelière S.A., Luxembourg	72096	Germany Telecommunications 2, S.à r.l., Luxembourg	72083
Concept Factory S.A., Luxembourg	72059	Germany Telecommunications 2, S.à r.l., Luxembourg	72083
Concept Factory S.A., Luxembourg	72059	Germany Telecommunications 2, S.à r.l., Luxembourg	72084
Continental Holdings S.A., Luxembourg	72066	Gorfou Investments, S.à r.l., Luxembourg	72065
CSB Consulting, Communication - System & Business Consulting S.A., Contern	72051	Granit Import Système, S.à r.l., Luxembourg . . .	72087
Dab Investments 2, S.à r.l., Luxembourg	72054	Granit Import Système, S.à r.l., Luxembourg . . .	72087
Diffusion Crescendo, S.à r.l., Luxembourg	72072	Imbrex Holding S.A., Luxembourg	72069
Diversified Growth Equities Holdings S.A., Luxembourg	72077	Immo-Confiance, S.à r.l., Luxembourg	72072
Doctoria, S.à r.l., Luxembourg	72065	Immobilier Building S.A., Luxembourg	72073
Drake Point, S.à r.l., Luxembourg	72063	Immobilier Building S.A., Luxembourg	72073
Drake Point, S.à r.l., Luxembourg	72063	Immobilière N. Arend, S.à r.l., Mersch	72056
Driege & Weghsteen Intl. Lux. S.A., Luxembourg .	72060	Immobilière N. Arend, S.à r.l., Mersch	72057
Equity Life Investments Holdings S.A., Luxembourg	72076	Info 2000 S.A., Luxembourg	72069
Euro-Toiture, S.à r.l., Walferdange	72066	Interloge S.A., Mersch	72058
Eurodom S.A., Luxembourg	72084	Interloge S.A., Mersch	72059
European Shoe Point S.A., Luxembourg	72070	Isinvest S.A., Luxembourg	72063
		Jivist S.A., Luxembourg	72068
		Karil International S.A., Luxembourg	72090
		Karil International S.A., Luxembourg	72090

Kemi Holding S.A., Luxembourg	72077	Nunavut Holding S.A., Luxembourg	72066
Kemi Holding S.A., Luxembourg	72077	Odyssey Ventures Online Holding S.A., Luxem- bourg	72067
Kleines Matterhorn, S.à r.l., Luxembourg	72087	Optimum Conseil S.A., Luxembourg	72080
Lux-Avantage Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg	72062	Pargestion S.A., Luxembourg	72090
Lux-Avantage Sicav, Luxembourg	72061	PEW Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . .	72050
Lux-Croissance Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg	72060	PEW Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . .	72050
Lux-Croissance Sicav, Luxembourg	72060	Premuda International S.A.H., Luxembourg	72087
Lux-Equity Advisory S.A. Holding, Luxembourg . .	72052	Promoinvest S.A., Luxembourg	72069
Lux-Equity Advisory S.A. Holding, Luxembourg . .	72052	Real Estate Advisory S.A., Luxembourg	72051
Lux-Garantie Advisory S.A. Holding, Luxembourg	72058	Rentaco Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	72051
Lux-Garantie Advisory S.A. Holding, Luxembourg	72058	Revulon Multimedia, A.s.b.l., Luxembourg	72074
Lux-Garantie Sicav, Luxembourg	72055	Robland S.A., Luxembourg	72073
Lux-Garantie Sicav, Luxembourg	72055	Robland S.A., Luxembourg	72073
Lux-Sectors Advisory S.A. Holding, Luxembourg .	72060	Rockwell S.A., Luxembourg	72092
Lux-Sectors Sicav, Luxembourg	72057	Runway Investissement S.A., Luxembourg	72064
Lux-Small & Mid Caps Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg	72062	Runway Investissement S.A., Luxembourg	72064
Lux-Small & Mid Caps Sicav, Luxembourg	72062	Scandinavian Time Partners Holding S.A., Luxem- bourg	72061
Luxcash Advisory S.A. Holding, Luxembourg	72061	Smort B.V., Amsterdam	72070
Luxcash Sicav, Luxembourg	72061	Smort B.V., Amsterdam	72070
Luxradio, S.à r.l., Luxembourg	72066	Société Européenne Répartition Investissements S.A.H., Luxembourg	72052
Luxrenta Holding S.A., Luxembourg	72086	Sofinka S.A.H., Luxembourg	72096
Luxrenta Holding S.A., Luxembourg	72086	Sogecofi S.A., Soleuvre	72069
Luxvin, S.à r.l., Luxembourg	72068	Stratis S.A., Luxembourg	72095
Multimedia General Entertainment Holding S.A..	72077	T-Pro, S.à r.l., Luxembourg	72051
Multimedia General Entertainment Holding S.A..	72078	Tizkor Investment S.A., Luxembourg	72080
Multimedia General Entertainment Holding S.A..	72078	Tizkor Investment S.A., Luxembourg	72080
Multimedia General Entertainment Holding S.A..	72078	Vavedis S.A., Luxembourg	72068
Multimedia General Entertainment Holding S.A..	72078	Verbeke Luxembourg S.A., Dippach	72087
New Haven Investments S.A., Luxembourg	72065	W.G.I., West German Investment S.A.H., Luxem- bourg	72089
Nostrum S.A., Luxembourg	72095	Werbefrafik Morenz Luxemburg, S.à r.l., Bridel . .	72071
Nostrum S.A., Luxembourg	72095		

PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.555.

L'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Alexis Berryer en remplacement de Monsieur Jean-Paul Rosen.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

Pour PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65253/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.555.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(65254/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

RENTACO IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 33.824.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

(64980/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

REAL ESTATE ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.911.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(65030/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FICA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.605.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(65031/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

CSB CONSULTING, COMMUNICATION - SYSTEM & BUSINESS CONSULTING, Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.193.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65038/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FINIPER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.563.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2002.

E. Schlessler.

(65039/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

T-PRO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 50.620.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 92, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

C. Hansen / L. Treff

Gérants

(65137/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-EQUITY ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 41.262.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65075/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-EQUITY ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 41.262.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 22 avril 2002

Faisant suite à la démission de Monsieur Gabriel Deibener de sa fonction d'administrateur avec effet au 26 avril 2002, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Jean Habay.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65088/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

SOCIETE EUROPEENNE REPARTITION INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.321.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2002.

E. Schlessler.

(65040/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 54.637.

—
L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme FIAR S.A., ayant son siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, R.C. Luxembourg: B 54.637.

Constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 9 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 352 du 23 juillet 1996, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 avril 1999, publié au Mémorial C numéro 522 du 8 juillet 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie Hansen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social.

2. Confirmation de la conversion du capital en euros, avec augmentation de ce dernier à concurrence de quatre cent soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (EUR 469.013,31) par incorporation des réserves libres de la société, pour le porter à cinq cent mille (EUR 500.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de quatre cents (EUR 400,-) euros chacune, avec modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 18, rue de la Gare à Mersch au 12, rue de la Gare.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de confirmer la conversion du capital en euros, et de l'augmenter à concurrence de quatre cent soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (EUR 469.013,31), pour le porter à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de quatre cents (EUR 400) euros chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par incorporation des réserves libres de la société.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinq cent mille (EUR 500.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, d'une valeur nominale de quatre cents (EUR 400,-) euros, entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille cinq cent trente (EUR 1.530,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: N. Arend, C. Noël, S. Hansen, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 juillet 2002, vol. 421, fol. 100, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 août 2002.

U. Tholl.

(65047/232/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 54.637.

Statuts coordonnés suivant acte du 28 juin 2002, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65048/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

BOSTON INTERNATIONAL FUND I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 42.216.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2002, vol. 573, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

Pour BOSTON INTERNATIONAL FUND I, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(65096/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

L'an deux mille deux, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société de droit anglais WOLSELEY OVERSEAS LTD, ayant son siège social à Parkview 1220, Arlington Business Park, Theale, Reading RG7 4GA, (Royaume-Uni),

ici représentée par Maître Isabelle Claude, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- que la société à responsabilité limitée DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 909 du 23 octobre 2001,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1149 du 12 décembre 2001.

- que le capital social est fixé à USD 15.500,- (quinze mille cinq cents Dollars US), divisé en 155 (cent cinquante-cinq) parts sociales de USD 100,- (cent Dollars US) chacune;

- que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer l'exercice social qui s'étendra dorénavant du 1^{er} août au 31 juillet.

L'exercice social en cours ayant commencé le 1^{er} mars 2002 se terminera le 31 juillet 2002.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article treize des statuts pour leur donner la teneur suivante:

version anglaise:

«**Art. 13.** The company's financial year runs from the first of August to the thirty-first of July.»

version française:

Art. 13. L'année sociale commence le premier août et se termine le trente et un juillet.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. Claude, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 août 2002, vol. 519, fol. 77, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2002.

J. Seckler.

(65033/231/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

BOSTON INTERNATIONAL FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 41.963.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2002, vol. 573, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

Pour BOSTON INTERNATIONAL FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(65097/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-GARANTIE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 55.646.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Edmond Rollinger.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65082/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-GARANTIE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 55.646.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 27 avril 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Jean Fell de sa fonction d'administrateur avec effet au 31 mars 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65089/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FAAC OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.229.

L'an deux mille deux, le neuf août.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme FAAC OVERSEAS S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 28.229.

La séance est ouverte à 11.30 heures,

sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Virginie Michel, licenciée en langues étrangères appliquées, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Madame Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929, mais celui d'une «soparfi».

2. Le cas échéant, refonte de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société en celui d'une soparfi et par conséquent de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.»

Frais:

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à six cent cinquante (650,-) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, V. Michel, C. Evrard, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2002, vol. 14CS, fol. 25, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): G. Kerger.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société sur sa demande, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

R. Neuman.

(65057/226/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMMOBILIERE N. AREND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 29.581.

L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

Agissant tant en nom personnel qu'en tant qu'administrateur-délégué de la société de participations financières ACTA PRIV S.A., ayant son siège social à Mersch.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Lui-même et la société ACTA PRIV S.A. sont les seuls associés de la Société à responsabilité limitée IMMOBILIERE N. AREND, S.à r.l., ayant son siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, R.C. Luxembourg: B 29.581,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1988, publié au Mémorial C page 3.890 de 1989 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 février 2000, publié au Mémorial C numéro 423 du 15 juin 2000.

II. Le capital social s'élève à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, soit actuellement trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 €), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs, soit actuellement vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79 €) chacune, entièrement libérées et souscrites comme suit:

- Monsieur Nico Arend, préqualifié, mille deux cent quarante-neuf parts	1.249
- La société ACTA PRIV S.A., prénommée, une part	1

Total: mille deux cent cinquante parts. 1.250

Sur ce, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Le comparant décide de confirmer la conversion du capital social en euros, avec augmentation à concurrence de dix-neuf mille treize Euros trente et un cents (19.013,31 €), pour le porter à cinquante mille (50.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de quarante (40,-) euros chacune.

Cette augmentation a eu lieu par incorporation des réserves libres de la société.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article six des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de quarante (40,-) euros chacune.»

Deuxième résolution

Le comparant décide de transférer le siège de la société du 18, rue de la Gare à Mersch au 12, rue de la Gare.

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de sept cent quatre-vingt (780,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Arend, Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 juillet 2002, vol. 421, fol. 100, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 août 2002.

U. Tholl.

(65049/232/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMMOBILIERE N. AREND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 29.581.

Statuts coordonnés suivant acte du 28 juin 2002, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

(65050/232/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FAAC OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.229.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65067/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-SECTORS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 70.257.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Paul Waringo.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65072/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-GARANTIE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.460.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Edmond Rollinger.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65083/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-GARANTIE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.460.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 27 avril 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Jean Fell de sa fonction d'administrateur avec effet au 31 mars 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65085/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

INTERLOGE, Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 40.331.

L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Anonyme INTERLOGE, ayant son siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, R.C. Luxembourg: B 40.331.

Constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 20 mai 1992, publié au Mémorial C numéro 447 du 6 octobre 1992.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie Hansen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social.

2. Confirmation de la conversion du capital en euros, avec augmentation de ce dernier à concurrence de soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (69.013,31 €) par incorporation des réserves libres de la société, pour le porter à cent mille (100.000,-) EUR, représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) EUR chacune, avec modification subséquente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 18, rue de la Gare à Mersch au 12, rue de la Gare.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de confirmer la conversion du capital en EUR, et de l'augmenter à concurrence de soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (69.013,31 €) pour le porter à cent mille (100.000,-) EUR, représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale chacune de cent (100,-) EUR.

La prédite augmentation de capital a été faite par incorporation des réserves libres de la société.

En conséquence, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent mille (100.000,-) EUR, représenté par mille (1.000) actions, d'une valeur nominale de cent (100,-) EUR, entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ neuf cents (900,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: Arend, Noël, Hansen, Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 juillet 2002, vol. 421, fol. 100, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 août 2002.

U. Tholl.

(65053/232/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

INTERLOGE, Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 40.331.

Statuts coordonnés suivant acte du 28 juin 2002, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

(65054/232/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

COMMERCIAL UNION MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 25.076.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2002, vol. 573, fol. 59, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65068/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

CONCEPT FACTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue de Pont-Rémy.

R. C. Luxembourg B 50.097.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Mersch, le 26 août 2002, vol. 128, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65093/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

CONCEPT FACTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue de Pont-Rémy.

R. C. Luxembourg B 50.097.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 26 août 2002, vol. 128, fol. 87, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65094/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-SECTORS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 70.258.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Paul Waringo.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65073/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-CROISSANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 38.527.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65076/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-CROISSANCE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 38.459.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65077/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DRIEGE & WEGHSTEEN INTL. LUX. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.439.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 70, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65090/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUXCASH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 33.614.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Aloyse Kohll.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65078/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUXCASH ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 33.519.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Aloyse Kohll.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65079/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-AVANTAGE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 46.041.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65080/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

SCANDINAVIAN TIME PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 37.939.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

R. P. Pels.

(65098/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-AVANTAGE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 46.042.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Michel Birel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65081/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-SMALL & MID CAPS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 79.398.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Roland Werdel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65086/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUX-SMALL & MID CAPS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 79.399.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 16 juillet 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'administrateur avec effet au 15 juillet 2001, les membres restants décident de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à l'assemblée générale Monsieur Roland Werdel.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2002, vol. 573, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65087/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ARBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 30.879.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

A. Compère.

(65099/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DRAKE POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 73.624.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

B. Zech.

(65101/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DRAKE POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 73.624.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

B. Zech.

(65102/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ARGEST S.A., Société Anonyme.

Capital: 93.000,- EUR.

Siège social: L-2737 Luxembourg, 15, rue Wurth Paquet.
R. C. Luxembourg B 50.848.

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 juillet 2002 au siège qu'il a été procédé aux constatations et nominations suivantes:

1. L'administrateur Michel Petit a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat par lettre de démission datée du 31 juillet 2002;

2. A été nommé en remplacement de cette vacance le sieur Gérard Eischen, juriste, demeurant 14, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, qui continuera le mandat du démissionnaire jusqu'à échéance.

Pour extrait conforme au contenu du procès-verbal et pour réquisition.

J. Dell / G. Eischen / M.-H. Lucas

Administrateurs

Enregistré à Mersch, le 26 août 2002, vol. 128, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(65091/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ISINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 70.451.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

D. C. Oppelaar.

(65100/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FIRME TREETIME, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 56, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.880.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 92, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2002.

E. Wolter

Gérant

(65138/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

RUNWAY INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.417.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

D. C. Oppelaar.

(65110/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

RUNWAY INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.417.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 août 2002 que la démission de GALINA INC. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée.

La société ELPERS & C^o REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2005.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65114/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

EXSHAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 65.180.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé du 24 juin 2002 que, sur la base de la loi du 10 décembre 1998 sur «la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée», le capital de la société susmentionnée a été modifié comme suit:

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

L'assemblée constate que le capital social de la société a été converti automatiquement en date du 1^{er} janvier 2002 de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

C'est ainsi qu'après cette conversion, le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale et le capital autorisé sera d'un montant de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize Euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée décide de modifier les quatre premiers paragraphes de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé sera d'un montant de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize Euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 24 juin 2002.

R. P. Pels / A. Compère / S. Colson

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65113/724/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FINESTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.719.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

R. P. Pels.

(65103/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DOCTORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.157.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

R. P. Pels.

(65104/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

NEW HAVEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.418.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

R. P. Pels.

(65105/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ACADEMY CLINIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.115.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

A. Compère.

(65106/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

GORFOU INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 6 août 2002 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 6 août 2002, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 100,-, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation de l'associé</i>	<i>Nombre de parts sociales</i>
M. Jan Hammar, domicilié à Karlavägen 17, SE-114 31 Stockholm	125
Total:	125

Luxembourg, le 27 août 2002.

D. C. Oppelaar / B. Zech

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65111/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

CONTINENTAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 18.197.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 août 2002 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, M. Chief Bode Akindede, M. Michel Arni, M. Richard Abraham, Dr. Urs Peter Kälin, COAST DIRECTORS LIMITED et CLASSIC DIRECTORS LIMITED est renouvelé pour une période d'un an. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2003.

2. Le mandat du Commissaire aux Comptes actuel, M. Fons Mangen, est renouvelé pour une période d'un an. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2003.

Dr. U. P. Kälin.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65112/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

NUNAVUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.728.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2002 que:

- Mademoiselle Anna-Bobo Remijn, domiciliée 36, rue des Cerises, Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, démissionne de son poste d'administrateur.

- Mademoiselle Virginie Delrue, domiciliée 1, rue de la Poste, B-6630 Martelange en Belgique, est élue au poste d'administrateur. Elle terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2005.

Luxembourg, le 18 février 2002.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Agent domiciliataire

D. C. Oppelaar / S. Graisse

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65115/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

EURO-TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdingen, 42, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 53.888.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 26 août 2002, vol. 177, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

(65116/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUXRADIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 47, Muehlenweg.
R. C. Luxembourg B 40.314.

—
Le Conseil de gérance de la société a décidé en date du 16 juillet 2002 de transférer le siège social de la société avec effet au 29 juillet 2002 à l'adresse suivante:

47, Muehlenweg, L-2155 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 août 2002.

C. Muller

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65177/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LA FERMETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 5, Waassergaass.
R. C. Luxembourg B 29.981.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 26 août 2002, vol. 177, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

(65117/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

BIFF AUTOWASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 32.118.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 26 août 2002, vol. 177, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

(65118/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ODYSSEY VENTURES ONLINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.175.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 16 août 2002, à 17.00 heures par audio conférence, conformément à l'article 10 des statuts de la société

Les actionnaires ont été convoqués à assister à la réunion par message téléfax du 7 août 2002.

Sont présents:

ODYSSEY PICTURES CORPORATION qui détient 272.250 actions (99 % du capital social).

Ordre du jour:

1. Fin du mandat des administrateurs actuels du conseil d'administration de la Société;
2. Décision concernant la décharge aux membres du conseil d'administration pour le mandat qu'ils ont exercé;
3. Désignation des nouveaux membres du conseil d'administration de la Société.

Après avoir accepté l'ordre du jour figurant ci-dessus, et après examen de ces points, les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires de la Société décident par la présente de remplacer immédiatement les membres du conseil d'administration de la Société.

Par conséquent le mandat des administrateurs suivants prend fin aujourd'hui:

- Monsieur Claude Schmit;
- Monsieur Jean-François Visilit;
- MEDIA TRUST S.A., représentée par Johan Schotte.

Deuxième résolution

En ce qui concerne la question de la décharge concernant la responsabilité des membres individuels du conseil d'administration pour le mandat qu'ils ont exécuté, les actionnaires décident qu'une décision concernant cette décharge sera postposée jusqu'après l'examen et l'approbation par l'assemblée générale annuelle des actionnaires des comptes annuels révisés couvrant la période qui s'est terminée le 31 décembre 2001.

La décharge concernant le mandat exécuté par les membres du conseil d'administration de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2002 jusqu'au 15 août 2002 sera en principe décidée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le premier mercredi du mois de mai 2003.

Troisième résolution

Les actionnaires de la Société décident de désigner les administrateurs suivants:

- ODYSSEY PICTURES CORPORATION, 16910 North Dallas Parkway, Suite 104, Dallas Texas 75248, U.S.A., représentée par Monsieur Kjell Larsson, Directeur de sociétés;
- John W. Foster, Chief Executive Officer et President, North Dallas Parkway, Suite 104, Dallas Texas 75248, U.S.A.;
- Clyde Francis King Cole, Chief Financial Officer, North Dallas Parkway, Suite 104, Dallas Texas 75248, U.S.A.

Le mandat des administrateurs sera exercé à titre gratuit.

Il commencera à partir du 16 août 2002 et se terminera à la fin de l'assemblée générale des actionnaires qui sera tenue le premier mercredi du mois de mai 2003.

Lors de cette réunion, les administrateurs peuvent être réélus pour une durée d'un an.

Etant donné que tous les points figurant à l'ordre du jour ont été couverts et qu'aucun autre point n'a été soulevé, la réunion est clôturée après approbation du présent procès-verbal.

Date: August 16, 2002.

C. F. K. Cole

Pour ODYSSEY PICTURES CORPORATION

State of Texas - County of Dallas

Sworn to the subscribed before Me, the undersigned authority, a Notary Public commissioned by the State of Texas; on this day personally appeared Clyde Francis Cole, known to me to be the person whose name is subscribed therein, and in the capacities show therein.

by: A. E. Schoenwandt

Notary Public

Copie certifiée conforme à l'original.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2002, vol. 573, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65119/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

JIVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 39.448.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 30 juillet 2002

Conformément à l'article 6 des statuts, le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, Président du Conseil d'administration.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65120/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

VAVEDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 44.889.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 573, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65121/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUXVIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 84.546.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société, tenue le 16 août 2002, au siège social que:

1. Le siège social de la société sera transféré du 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, à partir du 3 octobre 2002.

Luxembourg, le 16 août 2002.

Pour LUXVIN, S.à r.l.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65130/759/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

SOGECOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 16, rue de Differdange.
R. C. Luxembourg B 43.567.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 573, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65122/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

INFO 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.370.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2002, vol. 573, fol. 21, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65123/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

PROMOINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 76.863.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société, tenue le 23 août 2002, au siège social que:

1. Le siège social de la société sera transféré du 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, à partir du 3 octobre 2002.

Luxembourg, le 23 août 2002.

Pour *PROMOINVEST S.A.*

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65131/759/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMBEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 25.238.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2002

* L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg, 41, avenue de la Gare à Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diederich.

* L'assemblée décide de donner l'autorisation au Conseil d'Administration pour résilier la convention de domiciliation conclue le 6 mars 2000 entre la Société et le CABINET D'AVOCATS RENE FALTZ.

* L'assemblée décide de nommer Madame Amélia Cusce, employée privée, demeurant à Luxembourg, Monsieur Lars Jensen, manager, demeurant à Kopenhagen et Monsieur Koen de Vleeschauwer, juriste, demeurant à Luxembourg, au poste d'administrateurs de la société en remplacement de Madame Carine Bittler, Monsieur Yves Schmit et Monsieur René Faltz, administrateurs démissionnaires.

* L'assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES au poste de Commissaire aux Comptes et décide de nommer en remplacement ELPERS & CO, dont le siège est à Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65141/263/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

72070

SMORT B.V.

Siège social: Amsterdam.

Siège administratif: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri

Il résulte en date du 4 juin 2002 que les 1.000 parts sociales de la société représentant l'entièreté de son capital sous-crit, sont détenues comme suit:

- CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS LIMITED, London, England, United Kingdom, 85 Watling Street, EC4M 9BX.....	855 parts sociales
- CHEF NOMINEES LTD, London, England, United Kingdom, 85 Watling Street, EC4M 9BX	57 parts sociales
- DOMINION CORPORATE TRUSTEES LIMITED (360080), St Helier, Jersey, Channel Islands, United Kingdom, Esplanade 47, JE1 0BD	71 parts sociales
- DOMINION CORPORATE TRUSTEES LIMITED (360100), St Helier, Jersey, Channel Islands, United Kingdom, Esplanade 47, JE1 0BD	17 parts sociales

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour avis conforme

Pour la société

M. Kohl

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65148/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

SMORT B.V.

Siège social: Amsterdam.

Siège administratif: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Il résulte d'un acte passé en date du 30 juillet 2002 par-devant Maître M. J. Dussel, notaire de résidence à Rotterdam, Pays-Bas, que les statuts de la société ont été modifiés et que par conséquent les deux premiers alinéas de l'article 4 du chapitre III des statuts auront désormais la teneur suivante:

1. Le capital social s'élève à deux millions deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 2.265.000,-).

2. Le capital social est divisé en cinq mille (5.000) parts sociales de quatre cent cinquante-trois euros (EUR 453,-).

Il résulte du même acte que les quatre associés de la société ont déclaré que:

«Le capital souscrit de la société s'élève à quatre cent cinquante-trois mille euros (EUR 453.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales, numérotées de 1 à ? et incluant 1.000, d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-trois euros (EUR 453,-) chacune entièrement souscrites et libérées.»

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour avis conforme

Pour la société

M. Kohl

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65149/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

EUROPEAN SHOE POINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 63.195.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société, tenue le 23 août 2002, au siège social que:

1. Le siège social de la société sera transféré du 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, à partir du 3 octobre 2002.

Luxembourg, le 23 août 2002.

Pour EUROPEAN SHOE POINT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65132/759/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FINEQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.158.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65156/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FINEQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.158.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 3 juin 2002 que:

Sont réélus aux postes d'administrateur:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 1573, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65157/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

WERBEGRAFIK MORENZ LUXEMBURG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8140 Bridel, 71B, rue de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 21.758.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 13. März 2002

Im Jahre zweitausendundzwei, am dreizehnten März, in Kopstal.

Sind erschienen:

- 1) Herr Andreas Morenz, Kaufmann, wohnhaft in D-91781 Weissenburg in Bayern, Friedrich-Ebert-Strasse 16;
- 2) Herr Raymond Anen, Gemeindeeinnehmer a.D., wohnhaft in L-8181 Kopstal, 14A, rue de Mersch.

Welche Komparenten handeln in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter mit beschränkter Haftung WERBEGRAFIK MORENZ LUXEMBURG, mit Sitz zu Kopstal, eingeschrieben im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 21.758, welche gegründet wurde laut Urkunde des amtierenden Notars, damals im Amtswohnsitz zu Mersch, am 15. Juni 1984, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nr. 216 vom 10. August 1984, und deren Satzungen abgeändert wurden laut Urkunde des amtierenden Notars, damals im Amtswohnsitz zu Mersch, am 16. Januar 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nr. 282 vom 16. August 1990,

zusammen gekommen sind, folgendes zu beurkunden:

Büro

Die Sitzung ist eröffnet worden um 14.00 Uhr unter dem Vorsitzenden Herrn Andreas Morenz, Kaufmann, wohnhaft in Weissenburg.

Der Vorsitzende ernennt als Schriftführer, Herrn Gaston Kraus, Buchhalter, wohnhaft in Bridel.

Die Versammlung wählt als Stimmenzähler Herrn Raymond Anen, Gemeindeeinnehmer a.D., wohnhaft in Kopstal.

Zusammensetzung der Versammlung

Sind vertreten die Aktieninhaber, dessen Namen, Vornamen, Beruf und Wohnort sowie die Anzahl der Anteile aufgenommen in der Anwesenheitsliste, festgehalten vom Büro.

Die Anwesenheitsliste bleibt, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten, vorliegender Urkunde beigebogen, um mit derselben formalisiert zu werden.

Ausserordentliche Generalversammlung

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Gesellschaftssitz von L-8181 Kopstal, 14A, rue de Mersch nach L-8140 Bridel, 71B, route de Luxembourg zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter sind befugt, gemäss den Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Umwandlung der gewerblichen Gesellschaften ihres Kapital in Euro, durch einfache Mehrheit die Entscheidungen zu nehmen, welche auf der Tagesordnung stehen ohne Rücksicht auf das Verhältnis des Gesellschaftskapital.

Bestimmung

Nachdem beraten wurde, beschliessen die Gesellschafter mit einer absoluten Mehrheit von 500 Stimmen folgendes:
Das aktuelle Gesellschaftskapital ausgedrückt in Luxemburger Franken in Euro umzuwandeln.

Das Gesellschaftskapital um hundertfünf Euro zweiunddreissig Hundertstel (105,32 EUR) zu erhöhen um den aktuellen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Hundertstel (12.394,68 EUR) auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) heraufzusetzen, durch Einzahlung der Inhaber von Aktien.

Dem Abschnitt 6 der Satzungen folgenden Inhalt zu geben:

Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche voll eingezeichnet sind.

Zur Erwähnung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt in Kopstal.

Kopstal, den 13. März 2002.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 92, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Unterschrift.

(65133/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMMO-CONFIANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 44.636.

—

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 20 juin 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de 1.000 contre 0 voix

décident de transférer le siège social à l'adresse suivante: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny;

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros;

décident d'augmenter le capital social de 458,54 euros pour le porter de son montant actuel de 24.541,46 euros à 25.000,- euros par incorporation de réserves;

décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), divisé en mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune entièrement libérées.

Ces parts ont été souscrites et libérées comme suit:

Monsieur Carlo Hansen, mille parts (1.000 parts).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît expressément.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 92, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65134/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DIFFUSION CRESCENDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 71.566.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature

Un mandataire

(65150/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMMOBILIERE BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.484.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65158/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

IMMOBILIERE BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.484.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 4 juin 2002 que:

1. Sont réélus aux postes d'administrateur:

- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

2. La valeur nominale des actions a été supprimée et en conséquence l'article 5 al. 1 des statuts a été modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65159/677/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ROBLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 78.506.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} août 2002

- L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Maître Tom Felgen au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2006.

- L'assemblée décide de nommer SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social 124, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes de la société en remplacement de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 12, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65140/263/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ROBLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 78.506.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 12, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65154/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ALPHA ENGINEERING, Société Anonyme.
Siège social: L-2670 Luxembourg, 36, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 26.570.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille deux, le 20 juin à Luxembourg, 36, boulevard de Verdun.
S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPHA ENGINEERING S.A., avec siège social à Luxembourg.

Bureau

La séance est ouverte à 11.45 heures du matin sous la présidence de Monsieur Jean Feyereisen, demeurant à Luxembourg.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires dont les noms, prénoms, professions et domicile, respectivement les dénominations et sièges sociaux, ainsi que le nombre de titres de chacun d'eux, sont repris dans la liste de présence arrêtée par le Bureau.

La liste de présence, de même que les procurations y mentionnées, qui sont toutes sous seing privé, resteront annexées aux présentes, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social est converti et augmenté à concurrence de LUF 537,- par incorporation de bénéfices reportés.

Deuxième résolution

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par 100 actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros par action, intégralement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 92, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65139/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

REVULON MULTIMEDIA, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

STATUTS

Les soussignés se sont réunis en date du 15 juillet 2002, et ont créé entre eux et entre tous ceux qui se sont associés et s'associeront dans la suite, une association sans but lucratif avec les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Dénomination, siège, durée, année sociale, création

Par la présence, les soussignés suivants vont créer une association sans but lucratif sous la dénomination REVULON MULTIMEDIA, régie par les dispositions de la loi du 24 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par la suite ainsi que par les présents statuts.

Le siège social de l'association sans but lucratif est établi à L- 1466 Luxembourg 6, rue Jean Engling. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La durée de l'association sans but lucratif est illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, et à l'unanimité des voix de vote représentées lors de la réunion de constitution, la date de constitution de la présente Association sans but lucratif est porté au 15 juillet de l'année courante.

Art. 2. Objet social

L'association sans but lucratif a pour objet de promulguer et de transmettre des connaissances dans les domaines des médias électroniques en général et l'informatique, le multimédia et l'Internet en particulier, ceci par le biais de cours d'initiation et de formation en la matière, et tenus à un lieu désigné par le Conseil d'Administration. Elle a également pour objet l'engagement dans des manifestations, événements, organisations et projets multiculturels ou multimédias nationaux comme internationaux variés et s'axant principalement, mais non-limité, sur la prise de contact, le concept, le développement, la coordination, l'organisation, la réalisation, le suivi, la mise à jour, le partenariat, la maintenance, et le support organisationnel, intellectuel, matériel, logistique et financier de ces projets ainsi que toutes autres opérations qui favorisent ou qui se rapportent à son objet social. Pour la réalisation de ces objets, l'association sans but lucratif peut, sans néanmoins y être obligé sous quelle forme que ce soit, conclure des contrats avec des associations sans but lucratif de même ou d'autre objet, des administrations communales, l'État luxembourgeois comme un Gouvernement étranger, et toute autre personne physique et morale luxembourgeoise comme étrangère pouvant être intéressante pour l'association dans le cadre de ses activités. Dans ce même intérêt, et uniquement pour la poursuite de ses objets

sociaux, l'association gèrera également l'acquisition, la détention, la location, la gestion et l'entretien de tout meuble ou immeuble. Toutes ces infrastructures informatiques ou autres, meubles ou immeubles, équipement de bureaux ou autres, sont pré-financés par le Président du Conseil d'Administration avec capital privé et amortis linéairement, et ce jusqu'à épuisement total de l'initial plus frais et intérêts débiteurs jusqu'à solde, par les services variés et énumérés ci-dessus de l'association sans but lucratif. Passé l'amortissement des investissements, le fonds social de l'association sera utilisé aux fins de promouvoir ses activités au grand public, de les organiser et financer.

L'association sans but lucratif garantit que ses actions dans le cadre de son objet social sont poursuivies dans un strict respect de neutralité politique, idéologique et religieuse. Les membres déclarent sur l'honnêteté, et à peine d'expulsion immédiate de se fier strictement à cette règle d'ordre interne.

Art. 3. Membres

Le nombre des membres ne peut pas être inférieur à trois. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites, et ce au 31 décembre de l'année sociale.

Art. 4. Admission, démission et exclusion des membres

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'Administration composé des membres fondateurs, statuant à la simple majorité des voix. Les futurs membres désireux d'intégrer l'association sont seuls et exclusivement admis à la suite d'une demande écrite à diriger à l'attention du Président du Conseil d'Administration élisant domicile au siège social de l'association. La décision d'acceptation de cette demande sera néanmoins prise exclusivement, solidairement et par moyens de vote à la majorité des voix lors d'une prochaine assemblée Générale à fixer par le Conseil d'Administration et présidée par les membres fondateurs. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir sur: le patrimoine, le fonds social, les valeurs mobilières comme immobilières, ni sur le remboursement des cotisations versées ou d'éventuels placements et investissements cherchant à sécuriser les activités de l'association et préserver le patrimoine comme l'objet social présent et futur de l'association. Un associé comme un membre peut être exclu de l'association si, d'une manière quelconque, il porte ou a porté gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le Conseil d'Administration jusqu'à la décision définitive de l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de toutes ses fonctions sociales. Sont réputés comme motifs graves susceptibles d'exclusion immédiate avec perte des droits d'associé ou de membre: 1. refus de se conformer aux présents statuts, 2. refus de se fier au règlement d'ordre intérieur; 3. refus d'accepter une décision des organes exécutifs; 4. comportement intérieur comme extérieur préjudiciable à l'association; 5. non-conformité avec l'honnêteté et l'honneur; 6. actions déterminées comme indéterminées visant à nuire d'une façon générale à l'objet social, au Conseil d'Administration ou à l'ensemble de l'association ci-qualifiée. Le Conseil d'Administration se réserve expressément le droit de ne devoir motiver une expulsion immédiate sous aucune forme que ce soit.

Art. 5. Cotisation

Dans le même ordre d'idées, est réputé démissionnaire après le délai de 1 mois, à compter du jour de l'échéance de paiement de cotisation, tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant. L'Assemblée Générale fixera annuellement le montant de la cotisation à payer par chaque membre, sans pouvant être supérieur à 248 euros.

Art. 6. Loyauté et règlement interne

Tout membre, qui ne respecte pas les statuts énumérés, le règlement d'ordre interne actuel ou à définir ultérieurement, ou qui s'engage dans toute autre sorte d'Association sans but lucratif sans prévenir au préalable par lettre recommandée le Conseil d'Administration et ceci endéans un délai d'une semaine, perd immédiatement sa qualité de membre et sera exclu sans aucun délai. Ceci sans pouvoir faire valoir des dommages-intérêts ou nul autre dédommagement quelconque de l'association. Pour tout ce qui n'est pas exclusivement énoncé dans le présent article, nous nous référons à l'article 12 de la loi sur la matière.

Art. 7. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (A.G) est présidée par le Président du Conseil d'Administration. Elle se compose de tous les membres de l'Association. L'A.G. est convoquée par le Conseil d'Administration (C.A.) régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. L'A.G. doit être convoquée par le C.A. lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande par lettre recommandée au Président du Conseil d'Administration. L'A.G. est convoquée au moins quatorze jours francs à l'avance par le C.A. moyennant une lettre ordinaire adressée à tous les membres et mentionnant tous les points de l'ordre du jour. Cette Assemblée se réunit chaque année au courant des trois premiers mois suivant la clôture de l'exercice désigné par le Conseil d'Administration. L'A.G. peut délibérer sur tous les sujets en rapport avec l'objet et l'organisation de l'association, et qui ont été mentionnés à l'ordre du jour de la convocation. Toute proposition, signée d'un nombre de membres égal au vingtième de la dernière liste actuelle, doit être portée à l'ordre du jour. Des résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, restant exclusivement de l'organisation et de la compétence du Conseil d'Administration. Un membre peut uniquement et valablement se faire représenter à L'A.G. par un autre membre et le faire voter pour lui moyennant une procuration écrite et signée par le membre désireux de se faire représenter. Excepté pour la modification des statuts qui est réglée par l'article 8 de la loi sur la matière, toutes les décisions de L'A.G. sont prises à la majorité simple des voix des membres présents. En cas de parité, la voix du Président sera prépondérante. Les décisions de L'A.G. sont portées à la connaissance de tous les membres et, le cas échéant, aux tiers concernés, par lettre-circulaire rédigée et expédiée par le C.A. Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présents statuts, nous nous référons aux articles 4 à 8 de la loi sur la matière.

Art. 8. Conseil d'Administration

L'association est gérée par un Conseil d'Administration (C.A.). Il se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus. Les membres fondateurs de l'association qualifiée ci-après, sont d'office membre du C.A. Le C.A. est élu

pour une durée de 5 années par l'assemblée générale. Le C.A. désigne en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le C.A. gère les affaires et avoirs de l'association, représente l'association dans les relations avec les tiers, veille à la réalisation des objectifs de l'association, assure la gestion journalière, exécute les décisions et directives lui dévolues par l'A.G. conformément à l'objet de l'association et soumet chaque année à l'approbation de l'A.G. le budget et le compte annuel de l'association. Le C.A. se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige. Il ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente. Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présents statuts, nous nous référons à l'article 13 de la loi sur la matière.

Art. 9. Dissolution

La dissolution de l'association peut être prononcée par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de la loi sur la matière. La même Assemblée Générale qui prononce valablement la dissolution, statue également sur une affectation de l'actif social restant net se rapprochant le plus possible de l'objet social en vue duquel l'association a été constituée, ceci après acquittement de toutes dettes et apurement des charges. Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présents statuts, nous nous référons aux articles 18 à 22 de la loi sur la matière.

Art. 10. Ressources

Les ressources du fonds social de l'association comprennent entre autres: les cotisations de ses membres, les ressources provenant d'activités, événements et organisations dans le cadre de son objet social, des éventuels subsides et subventions de l'état, ainsi que des éventuels dons ou legs en sa faveur. D'éventuels placements et investissements cherchant à sécuriser les activités de l'association et préserver le patrimoine comme l'objet social présent et futur de l'association pourront être envisagées en temps utile, et ce sur seule décision du Conseil d'Administration.

Art. 11. Renvoi législatif

Pour tous les cas non prévus ou non-réglés par les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, ainsi qu'au règlement interne en vigueur et approuvé par l'Assemblée Générale de Constitution.

Fait et dressé à Luxembourg par les membres fondateurs en date du 15 juillet 2002.

A. Schockweiler / N. Kohl / Y. Gilbertz

Liste des membres fondateurs, tous de nationalité luxembourgeoise:

1. André Schockweiler, 11 Lannenerbiërg, L- 8542 Lannen
2. Nathalie Kohl, 183 route de Schiffflange, L- 3676 Kayl
3. Yves Gilbertz, 28 rue de Mensdorf, L- 6911 Roodt/Syr

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 70, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65143/999/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

EQUITY LIFE INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.321.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2002

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René;
- Bittler Carine;
- Tom Felgen.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65142/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

KEMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.243.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65160/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

KEMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.243.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires tenue en date du 7 mai 2002 que:
- L'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65161/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

DIVERSIFIED GROWTH EQUITIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.319.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1^{er} juillet 2002

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René;
- Bittler Carine;
- Tom Felgen.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65144/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.421.

Par la présente, nous voudrions vous informer que le domicile de la société reprise sous rubrique est dénoncé à partir du 1^{er} juillet 2002, pour cause de non-respect du contrat de domiciliation conclu entre les deux parties en date du 6 janvier 2000, ce qui met fin à celui-ci.

Pour HORSBURGH & CO

Société domiciliatrice

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65125/759/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.421.

I, Simon Baker, hereby resign as Director of the Company named above and I confirm that I have no claim against the Company for loss of office, or any other reason with effect from the date specified on this letter.

Dated on 1st July 2002.

S. Baker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65126/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.421.

I, Michele Colaci, hereby resign as Director of the Company named above and I confirm that I have no claim against the Company for loss of office, or any other reason with effect from the date specified on this letter.

Dated on 1st July 2002.

M. Colaci.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65127/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.421.

I, Johann Zent, hereby resign as Director of the Company named above and I confirm that I have no claim against the Company for loss of office, or any other reason with effect from the date specified on this letter.

Dated on 1st July 2002.

J. Zent.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65128/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.421.

We hereby resign as Auditor of the Company MULTIMEDIA GENERAL ENTERTAINMENT S.A. with effect from the date specified on this letter.

Dated this 1st of July 2002.

AUDILUX LIMITED

P. Moore

Director

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65129/759/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

FITEMA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.026.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 29 décembre 2000

- Conformément à l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et à l'article 7 des statuts et suivant décision du conseil d'administration, la société décide de procéder au rachat de 20 actions de ses propres actions.

Luxembourg, le 28 août 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65147/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

AMBRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.473.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65162/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

AMBRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.473.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 15 avril 2002 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65163/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ACTIONS TECHNOLOGIQUES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.315.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1^{er} juillet 2002

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René;
- Bittler Carine;
- Tom Felgen.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65145/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

CLICKERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 47, Muehlenweg.
R. C. Luxembourg B 81.582.

Le Conseil d'administration de la société a décidé en date du 3 mai 2002 de transférer le siège social de la société avec effet au 29 juillet 2002 à l'adresse suivante:

47, Muehlenweg, L-2155 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 août 2002.

C. Muller

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65178/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

TIZKOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.424.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65164/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

TIZKOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.424.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 6 juin 2002 que:

1. Sont réélus aux postes d'administrateur:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

2. L'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

3. La valeur nominale des actions a été supprimée et en conséquence, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 575, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65165/677/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

OPTIMUM CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.828.

Le 26 août 2002.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme OPTIMUM CONSEIL S.A. ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

L'assemblée est présidée par la société Monsieur Paul Michonneau, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Koellsch, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Atlan, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président déclare:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent représentent l'intégralité du capital social et sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées à la présente assemblée pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation du projet de création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société et les sociétés EURODOM SA, PARGESTION SA, FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

I. L'assemblée décide d'approuver le création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société EURODOM S.A., PARGESTION S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., suivant le protocole ci-annexé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Projet de mise en place d'une société fournissant des services communs au groupe

L'immeuble à usage de bureaux composé de 4 niveaux + sous-sol sis au 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg est loué par la société OPTIMA CONSEIL S.A. détentrice du bail primaire.

Dans ces locaux plusieurs sociétés y ont domiciliées leur siège social ainsi que leur activité.

- L'implantation et les services de cet immeuble sont communs.
- Les salariés des différentes sociétés utilisent ces servitudes en commun pour le personnel et clients (salle de réunion, standard, fax, télécopie, archives, services techniques).

La société OPTIMA CONSEIL S.A. refacture à ces sociétés une quote part de ses frais généraux sans pouvoir faire une répartition exacte des dépenses par société.

La société OPTIMA CONSEIL S.A. ainsi que les sociétés PARGESTION S.A., INT.ECO (Ex. FIDUCIAIRE MAGEL-LAN), CAPITAL STRATEGY S.A. ont décidé de procéder en 2002 à une fusion/absorption pour ne plus faire qu'une seule entité juridique sous le nom de PARGESTION S.A.

Cette fusion permet de simplifier une partie des problèmes évoqués ci-dessus.

Trois autres sociétés sont concernées par l'occupation des ces locaux, les sociétés EURODOM SA, FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A.

Compte tenu de leurs activités spécifiques une fusion ne pouvait être envisagée.

Les sociétés PARGESTION S.A., EURODOM S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., se sont rapprochées pour trouver une solution d'optimisation et de rationalisation des coûts de structure et de gestion qu'elles pouvaient mettre en commun.

Préambule

Il est décidé entre les sociétés:

- EURODOM S.A., au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80.684, représentée par Monsieur Jean Marc Thys, Administrateur,

d'une part,

et,

- OPTIMUM CONSEIL S.A. au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 49.828, représentée par Monsieur Marc Gilson, Administrateur,

- La FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80.696, représentée par Monsieur Jean Zeimet, Administrateur,

- PARGESTION S.A. au capital de 31.000,- Euros ayant son siège social au 39, avenue Monterey-L 2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce de Luxembourg, section B n° 80 706, représentée par Monsieur Paul Michonneau, Administrateur,

d'autre part,

La mise en place d'un centre de coordination au profit du groupe ayant pour objet social les activités administratives suivantes:

- Les services d'organisation centrale et de secrétariat
- La publicité, le marketing et les études de marchés
- La fourniture, le rassemblement et le traitement d'informations techniques ou administratives
- Les relations avec les autorités nationales ou internationales
- La centralisation de travaux comptables, financiers et administratifs, des informations juridiques ainsi que des prestations d'assistance et de service directement et indirectement en relation avec les activités à considérer.

La société EURODOM S.A. deviendra l'entité de ce centre de coordination, elle modifiera ses statuts en fonction.

L'ensemble du personnel salarié ainsi que les contrats de travail concernant les sociétés susmentionnées seront transférés, en conservant au personnel l'ancienneté et les avantages. acquis depuis leur entrée en fonction.

L'ensemble des achats, prestations ainsi que la facturation des fournitures et des services extérieurs seront gérés, commandés et réglés par la société EURODOM S.A.

La facturation des prestations fournies par la société EURODOM S.A. se fera de la façon suivante:

1/ La société PARGESTION S.A. du fait sa spécificité de société de portage sera redevable d'un montant correspondant à 10% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A., payable trimestriellement pendant les trois premières années du contrat. A partir de la quatrième année la facturation sera négociée d'un commun accord entre les parties.

2/ La société OPTIMUM CONSEIL S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 50% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

3/ La SOCIETE FIDUCIAIRE MONTEREY S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 40% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

La mise en place de cette structure sera effective à compter du 1^{er} juillet 2002 avec effet rétroactif.

Ce projet devra être soumis à l'approbation de chaque assemblée d'actionnaires des sociétés concernées, lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui devra être tenue avant le 31 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65171/000/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 77.090.

DISSOLUTION

In the year two thousand and two, on the twenty-second of August.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, company incorporated under the laws of Delaware, with registered office at 231, South LaSalle Street, Chicago, IL 60697, United States of America, here represented by Mr Jean Schaffner, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in London, on 19th August, 2002.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of notary Gérard Lecuit, residing in Hesperange, on 30th June, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 913 of 28th December, 2000, registered at the trade and companies registry of Luxembourg under the number B 77.090;

- the capital of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. is set at EUR 12,500 divided into 500 shares with a nominal value of EUR 25 each;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION is the sole shareholder of Germany Telecommunications 2 S.à r.l. and has decided to dissolve GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. with immediate effect;

- the annual accounts of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. from the date of incorporation to the 31st December, 2000, showing a loss of USD 7,092 are approved and discharge is given to the sole director for the financial year ended 31st December, 2000;

- the annual accounts of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. for the financial year ended 31st December, 2001, showing a profit of USD 303 are approved and discharge is given to the sole director for the financial year ended 31st December, 2001;

- the annual accounts of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. for the financial period ended 22th August, 2002, showing neither a profit nor a loss are approved and discharge is given to the sole director for the period ended 22th August, 2002;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION is the sole liquidator of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l.;

- the liquidator is not entitled to compensation;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, in its capacity of liquidator of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., declares that all the liabilities of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. have been settled;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, in its capacity of sole owner of the shares of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., declares that it has received all assets of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. and that it shall assume all the liabilities of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. even if hidden and unknown at the present time;

- GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. be and hereby is liquidated;

- full discharge is granted to the managers of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. for the exercise of their mandate;

- the books, documents and records of GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. shall be kept during a period of five years at L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-deux août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, une société constituée sous les lois du Delaware, ayant son siège social à 231, South LaSalle Street, Chicago, IL 60697, Etats-Unis,

ici représentée par Maître Jean Schaffner, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 19 août 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement et du timbre.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire Lecuit, de résidence à Hesperange, le 30 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 913 du 28 décembre 2000, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.090;

- le capital social de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. s'élève actuellement à EUR 12.500, représenté par 500 actions d'une valeur nominale de EUR 25 chacune;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, étant seule associée de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., prononce la dissolution anticipée de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité;

- les comptes annuels de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. depuis sa constitution jusqu'au 31 décembre 2000, faisant apparaître une perte de USD 7,092 sont approuvés et décharge est donnée à l'administrateur unique pour l'année sociale prenant fin au 31 décembre 2000;

- les comptes annuels de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. pour l'année sociale allant jusqu'au 31 décembre 2001, faisant apparaître un bénéfice de USD 303 sont approuvés et décharge est donnée à l'administrateur unique pour l'année sociale prenant fin au 31 décembre 2001;

- les comptes annuels de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. pour la période allant jusqu'au 22 août 2002 faisant apparaître ni un profit ni une perte sont approuvés et décharge est donnée à l'administrateur unique pour la période allant jusqu'au 22 août 2002;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION est liquidateur unique de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l.;

- le liquidateur n'a pas droit à rémunération;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, en sa qualité de liquidateur de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., déclare que tout le passif de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. est réglé;

- BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, en sa qualité d'associée unique, déclare avoir transféré tous les actifs de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. à son profit et assumer le paiement de tout le passif de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. même inconnu à présent;

- la liquidation de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. est à considérer comme clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats;

- les livres et documents de GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 136S, fol. 18, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65191/230/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 77.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 136S, fol. 18, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65192/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 77.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 136S, fol. 18, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65193/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 77.090.

Les comptes de clôture au 22 août 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 136S, fol. 18, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65194/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.314.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1^{er} juillet 2002

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René;
- Bittler Carine;
- Tom Felgen.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(65146/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

EURODOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.684.

Le 26 août 2002.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme EURODOM S.A. ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Michonneau, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Koellsch, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Atlan, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président déclare:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent représentent l'intégralité du capital social et sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées à la présente assemblée pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

I. Présentation du projet de création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société et les sociétés PAR-GESTION S.A. OPTIMUM CONSEIL S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution suivante

Résolution

I. L'assemblée décide d'approuver la création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société PARGES-TION S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., suivant le protocole ci-an-nexé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Projet de mise en place d'une société fournissant des services communs au groupe

L'immeuble à usage de bureaux composé de 4 niveaux + sous-sol sis au 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg est loué par la société OPTIMA CONSEIL S.A. détentrice du bail primaire.

Dans ces locaux plusieurs sociétés y ont domiciliées leur siège social ainsi que leur activité.

- L'implantation et les services de cet immeuble sont communs.

- Les salariés des différentes sociétés utilisent ces servitudes en commun pour le personnel et clients (salle de réunion, standard, fax, télécopie, archives, services techniques).

La société OPTIMA CONSEIL S.A. refacture à ces sociétés une quote part de ses frais généraux sans pouvoir faire une répartition exacte des dépenses par société.

La société OPTIMA CONSEIL S.A. ainsi que les sociétés PARGESTION S.A., INT.ECO (Ex. FIDUCIAIRE MAGELAN), CAPITAL STRATEGY S.A. ont décidé de procéder en 2002 à une fusion/absorption pour ne plus faire qu'une seule entité juridique sous le nom de PARGESTION S.A.

Cette fusion permet de simplifier une partie des problèmes évoqués ci-dessus.

Trois autres sociétés sont concernées par l'occupation des ces locaux, les sociétés EURODOM S.A., La FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A.

Compte tenu de leurs activités spécifiques une fusion ne pouvait être envisagée.

Les sociétés PARGESTION S.A., EURODOM S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., se sont rapprochées pour trouver une solution d'optimisation et de rationalisation des coûts de structure et de gestion qu'elles pouvaient mettre en commun.

Préambule

Il est décidé entre les sociétés:

- EURODOM S.A., au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80.684, représentée par Monsieur Jean Marc Thys, Administrateur,

d'une part,

et,

- OPTIMUM CONSEIL S.A. au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 49.828, représentée par Monsieur Marc Gilson, Administrateur,

- La FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. au capital social de 31.000,- euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80 696, représentée par Monsieur Jean Zeimet, Administrateur,

- PARGESTION S.A. au capital de 31.000,- euros ayant son siège social au 39, avenue Monterey L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce de Luxembourg, section B n° 80.706, représentée par Monsieur Paul Michonneau, Administrateur,

d'autre part,

La mise en place d'un centre de coordination au profit du groupe ayant pour objet social les activités administratives suivantes

- Les services d'organisation centrale et de secrétariat

- La publicité, le marketing et les études de marchés

- La fourniture, le rassemblement et le traitement d'informations techniques ou administratives

- Les relations avec les autorités nationales ou internationales

- La centralisation de travaux comptables, financiers et administratifs, des informations juridiques ainsi que des prestations d'assistance et de service directement et indirectement en relation avec les activités à considérer.

La société EURODOM S.A. deviendra l'entité de ce centre de coordination, elle modifiera ses statuts en fonction.

L'ensemble du personnel salarié ainsi que les contrats de travail concernant les sociétés susmentionnées seront transférés, en conservant au personnel l'ancienneté et les avantages acquis depuis leur entrée en fonction.

L'ensemble des achats, prestations ainsi que la facturation des fournitures et des services extérieurs seront gérés, commandés et réglés par la société EURODOM S.A.

La facturation des prestations fournies par la société EURODOM S.A. se fera de la façon suivante:

1/ La société PARGESTION SA du fait sa spécificité de société de portage sera redevable d'un montant correspondant à 10% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A., payable trimestriellement pendant les trois premières années du contrat. A partir de la quatrième année la facturation sera négociée d'un commun accord entre les parties.

2/ La société OPTIMUM CONSEIL S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 50% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

3/ La société FIDUCIAIRE MONTEREY S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 40% de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

La mise en place de cette structure sera effective à compter du 1^{er} juillet 2002 avec effet rétroactif.

Ce projet devra être soumis à l'approbation de chaque assemblée d'actionnaires des sociétés concernées, lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui devra être tenue avant le 31 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65172/000/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

LUXRENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.526.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le douze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HELTON PROJECTS LTD, une société avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, B.V.I.

ici représentée par Maître Jean Schutz, avocat, avec adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 14 décembre 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme LUXRENTA HOLDING S.A., R.C. B 34.526, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 44 du 4 février 1991.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 426 du 9 juin 2001.

- Le capital social était antérieurement fixé à dix millions (10.000.000,-) de francs français (FRF), représenté par mille (1.000) actions ayant eu une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs français (FRF) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire un certificat d'actions au porteur lequel a été immédiatement lacéré.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société LUXRENTA HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Schutz, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 13CS, fol. 80, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65197/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

LUXRENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 13CS, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65198/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GRANIT IMPORT SYSTEME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 76, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Signature.

(65200/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GRANIT IMPORT SYSTEME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.846.

Les statuts coordonnés au 20 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Signature.

(65204/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.030.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 26 août 2002 au siège social

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Lino Berti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 26 août 2002, M. Gerd Fricke, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme

Pour PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 73, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65170/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

KLEINES MATTERHORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65189/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

VERBEKE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach.
R. C. Luxembourg B 26.555.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 76, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2002.

Signature.

(65201/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.696.

Le 26 août 2002.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Michonneau, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Koellsch, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Atlan, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président déclare:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent représentent l'intégralité du capital social et sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées à la présente assemblée pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

I. Présentation du projet de création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société et les sociétés EURODOM S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A., PARGESTION S.A.,

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution suivante.

Résolution

I. L'assemblée décide d'approuver la création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société EURODOM S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A., PARGESTION S.A., suivant le protocole ci-annexé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Projet de mise en place d'une société fournissant des services communs au groupe

L'immeuble à usage de bureaux composé de 4 niveaux + sous-sol sis au 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg est loué par la société OPTIMA CONSEIL S.A. détentrice du bail primaire.

Dans ces locaux plusieurs sociétés y ont domicilié leur siège social ainsi que leur activité.

- L'implantation et les services de cet immeuble sont communs.

- Les salariés des différentes sociétés utilisent ces servitudes en commun pour le personnel et clients (salle de réunion, standard, fax, télécopie, archives, services techniques).

La société OPTIMA CONSEIL S.A. refacture à ces sociétés une quote part de ses frais généraux sans pouvoir faire une répartition exacte des dépenses par société.

La société OPTIMA CONSEIL S.A. ainsi que les sociétés PARGESTION SA, INT.ECO (Ex. FIDUCIAIRE MAGELAN), CAPITAL STRATEGY S.A. ont décidé de procéder en 2002 à une fusion/absorption pour ne plus faire qu'une seule entité juridique sous le nom de PARGESTION S.A.

Cette fusion permet de simplifier une partie des problèmes évoqués ci-dessus.

Trois autres sociétés sont concernées par l'occupation des ces locaux, les sociétés EURODOM S.A., la FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A.

Compte tenu de leurs activités spécifiques une fusion ne pouvait être envisagée.

Les sociétés PARGESTION S.A., EURODOM S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., se sont rapprochées pour trouver une solution d'optimisation et de rationalisation des coûts de structure et de gestion qu'elles pouvaient mettre en commun.

Préambule

Il est décidé entre les sociétés:

- EURODOM S.A., au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80 684, représentée par Monsieur Jean Marc Thys, Administrateur,

d'une part,

et,

- OPTIMUM CONSEIL S.A. au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 49 828, représentée par Monsieur Marc Gilson, Administrateur,

- La FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80.696, représentée par, Monsieur Jean Zeimet, Administrateur,

- PARGESTION S.A. au capital de 31.000,- Euros ayant son siège social au 39, avenue Monterey L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce de Luxembourg, section B n° 80 706, représentée par Monsieur Paul Michonneau, Administrateur,

d'autre part,

La mise en place d'un centre de coordination au profit du groupe ayant pour objet social les activités administratives suivantes:

- Les services d'organisation centrale et de secrétariat
- La publicité, le marketing et les études de marchés
- La fourniture, le rassemblement et le traitement d'informations techniques ou administratives
- Les relations avec les autorités nationales ou internationales
- La centralisation de travaux comptables, financiers et administratifs, des informations juridiques ainsi que des prestations d'assistance et de service directement et indirectement en relation avec les activités à considérer.

La société EURODOM S.A. deviendra l'entité de ce centre de coordination, elle modifiera ses statuts en fonction.

L'ensemble du personnel salarié ainsi que les contrats de travail concernant les sociétés susmentionnées seront transférés, en conservant au personnel l'ancienneté et les avantages acquis depuis leur entrée en fonction.

L'ensemble des achats, prestations ainsi que la facturation des fournitures et des services extérieurs seront gérés, commandés et réglés par la société EURODOM S.A.

La facturation des prestations fournies par la société EURODOM S.A. se fera de la façon suivante

1/ La société PARGESTION S.A. du fait sa spécificité de société de portage sera redevable d'un montant correspondant à 10 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A., payable trimestriellement pendant les trois premières années du contrat. A partir de la quatrième année la facturation sera négociée d'un commun accord entre les parties.

2/ La société OPTIMUM CONSEIL S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 50 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

3/ La société FIDUCIAIRE MONTEREY S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 40 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

La mise en place de cette structure sera effective à compter du 1^{er} juillet 2002 avec effet rétroactif.

Ce projet devra être soumis à l'approbation de chaque assemblée d'actionnaires des sociétés concernées, lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui devra être tenue avant le 31 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65173/000/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

W.G.I., WEST GERMAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.741.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 août 2002, vol. 13CS, fol. 87, case 11, que la société anonyme WEST GERMAN INVESTMENT S.A., en abrégé W.G.I. (ci-après la «Société») a été dissoute et liquidée par décision de l'actionnaire unique réunissant entre ses mains la totalité des actions de la Société.

Les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés pendant cinq ans à son ancien siège social.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65190/230/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CHINE INVESTISSEMENT 2000 ADVISORY COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 41.213.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 août 2002, vol. 13CS, fol. 81, case 1, que la société anonyme CHINE INVESTISSEMENT 2000 ADVISORY COMPANY (ci-après la «Société») a été dissoute et liquidée par décision de l'actionnaire unique réunissant entre ses mains la totalité des actions de la Société.

Les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés pendant cinq ans à son ancien siège social.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65199/230/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

KARIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.878.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 6 mai 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire venant à échéance à la date de ce jour, l'Assemblée prend acte de et accepte la demande de l'Administrateur Madame Rachel Szymanski, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente assemblée, et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65207/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

KARIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.878.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

(65231/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

PARGESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.706.

Le 26 août 2002.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PARGESTION S.A. ayant son siège social 3, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Michonneau, demeurant à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Koellsch, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Atlan, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président déclare:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent représentent l'intégralité du capital social et sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées à la présente assemblée pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

I. Présentation du projet de création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société et les sociétés EURO-DOM S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A.,

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

I. L'assemblée décide d'approuver la création d'un centre de gestion de coûts concernant notre société EURODOM S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A., FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., suivant le protocole ci-annexé.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Projet de mise en place d'une société fournissant des services communs au groupe

L'immeuble à usage de bureaux composé de 4 niveaux + sous-sol sis au 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg est loué par la société OPTIMA CONSEIL S.A. détentrice du bail primaire.

Dans ces locaux plusieurs sociétés y ont domicilié leur siège social ainsi que leur activité.

- L'implantation et les services de cet immeuble sont communs.

- Les salariés des différentes sociétés utilisent ces servitudes en commun pour le personnel et clients (salle de réunion, standard, fax, télécopie, archives, services techniques).

La société OPTIMA CONSEIL S.A. refacture à ces sociétés une quote part de ses frais généraux sans pouvoir faire une répartition exacte des dépenses par société.

La société OPTIMA CONSEIL S.A. ainsi que les sociétés PARGESTION S.A., INT.ECO (Ex. FIDUCIAIRE MAGELAN), CAPITAL STRATEGY S.A. ont décidé de procéder en 2002 à une fusion/ absorption pour ne plus faire qu'une seule entité juridique sous le nom de PARGESTION S.A.

Cette fusion permet de simplifier une partie des problèmes évoqués ci-dessus.

Trois autres sociétés sont concernées par l'occupation des locaux, les sociétés EURODOM S.A., la FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., OPTIMUM CONSEIL S.A.

Compte tenu de leurs activités spécifiques une fusion ne pouvait être envisagée.

Les sociétés PARGESTION S.A., EURODOM S.A., Fiduciaire MONTEREY INTERNATIONAL S.A., se sont rapprochées pour trouver une solution d'optimisation et de rationalisation des coûts de structure et de gestion qu'elles pouvaient mettre en commun.

Préambule

Il est décidé entre les sociétés

- EURODOM S.A., au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80 684, représentée par Monsieur Jean Marc Thys, Administrateur,

d'une part,

et,

- OPTIMUM CONSEIL S.A. au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 49 828, représentée par Monsieur Marc Gilson, Administrateur.

- La FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. au capital social de 31.000,- Euros ayant son siège social 39 Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce Luxembourg, section B n° 80 696, représentée par, Monsieur Jean Zeimet, Administrateur.

- PARGESTION S.A. au capital de 31.000,- Euros ayant son siège social au 39, avenue Monterey, L 2163 Luxembourg inscrite au registre du commerce de Luxembourg, section B n° 80 706, représentée par Monsieur Paul Michonneau, Administrateur,

d'autre part,

La mise en place d'un centre de coordination au profit du groupe ayant pour objet social les activités administratives suivantes:

- Les services d'organisation centrale et de secrétariat

- La publicité, le marketing et les études de marchés

- La fourniture, le rassemblement et le traitement d'informations techniques ou administratives

- Les relations avec les autorités nationales ou internationales

La centralisation de travaux comptables, financiers et administratifs, des informations juridiques ainsi que des prestations d'assistance et de service directement et indirectement en relation avec les activités à considérer.

La société EURODOM S.A. deviendra l'entité de ce centre de coordination, elle modifiera ses statuts en fonction.

L'ensemble du personnel salarié ainsi que les contrats de travail concernant les sociétés susmentionnées seront transférés, en conservant au personnel l'ancienneté et les avantages acquis depuis leur entrée en fonction.

L'ensemble des achats, prestations ainsi que la facturation des fournitures et des services extérieurs seront gérés, commandés et réglés par la société EURODOM S.A.

La facturation des prestations fournies par la société EURODOM S.A. se fera de la façon suivante:

1/ La société PARGESTION S.A. du fait sa spécificité de société de portage sera redevable d'un montant correspondant à 10 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A., payable trimestriellement pendant les trois premières années du contrat. A partir de la quatrième année la facturation sera négociée d'un commun accord entre les parties.

2/ La société OPTIMUM CONSEIL S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 50 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM SA payable trimestriellement.

3/ La société FIDUCIAIRE MONTEREY S.A. sera redevable d'un montant correspondant à 40 % de l'ensemble des charges de la société EURODOM S.A. payable trimestriellement.

La mise en place de cette structure sera effective à compter du 1^{er} juillet 2002 avec effet rétroactif

Ce projet devra être soumis à l'approbation de chaque assemblée d'actionnaires des sociétés concernées, lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui devra être tenue avant le 31 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(65174/000/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ROCKWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

STATUTS

L'an deux mille deux, le treize août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ALLAN CORPORATION, société ayant son siège à Alofi, Niue, ici représentée par Monsieur Karim Van den Ende, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 8, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 13 août 2002.

2) REMP CO. LTD, société ayant son siège à Nassau, Bahamas,

ici représentée par Monsieur Karim Van den Ende, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 13 août 2002.

Lesquelles procurations, après signature par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ROCKWELL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, l'exercice de représentations et intermédiations commerciales en tout genre, toutes activités d'import-export, de prospection commerciale et de marketing, le développement, l'acquisition et l'exploitation de brevets, licences et concessions.

Par ailleurs, la Société peut prendre toutes participations temporaires ou durables sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à ses actionnaires, tous concours, prêts, avances ou garanties sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds à la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières de toute origine.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social, notamment en empruntant, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission obligataire.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à un million (EUR 1.000.000,-) d'euros représenté par cinq mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte constitutif au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La durée et l'étendue de ce pouvoir peut être prolongée de temps en temps par l'assemblée générale, en ce qui concerne la partie du capital qui à cette date ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera de l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes. Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sauf dispositions contraires de la loi.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à onze heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2003.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ALLAN CORPORATION, préqualifiée, trois cent neuf	309
2) REMP CO. LTD, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille trois cents (1.300,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Karim Van den Ende, préqualifié;
 - b) Madame Monica Menzel, employée privée, demeurant à L-2652 Luxembourg;
 - c) Monsieur Joseph Collaro, employé privé, demeurant à B-1850 Grimbergen.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

KV ASSOCIATES S.A., ayant son siège social à Alofi, Niue.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.
- 5) Conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté à élire en son sein un administrateur-délégué qui aura tout pouvoir pour engager valablement la Société par sa seule signature pour les affaires de gestion journalière.
- 6) Le siège de la Société est fixé à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Réunion du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration, tous ici présents ou représentés, se sont ensuite réunis et ont élu, conformément à l'autorisation de l'assemblée constitutive Monsieur Karim Van den Ende, préqualifié, au poste d'administrateur-délégué qui aura tout pouvoir pour engager valablement la Société par sa seule signature pour les affaires de gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: K. Van den Ende, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2002, vol. 136S, fol. 18, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

A. Schwachtgen.

(65184/230/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

AIR CARGO TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 67.692.

Les statuts coordonnés au 23 janvier 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Signature.

(65203/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

GARAGE MULLER-LOCATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.620.

Les statuts coordonnés au 29 janvier 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Signature.

(65205/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

NOSTRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.206.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le lundi 8 avril 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou des nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'assemblée prend acte et accepte la demande de Madame Rachel Szymanski de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente assemblée et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

NOSTRUM S.A.

D. Murari / M. La Rocca

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65208/043/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

NOSTRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.206.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

(65229/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

STRATIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.094.

EXTRAIT

En date du 14 août 2002, Monsieur Mario Carpeggiani a démissionné de son mandat d'administrateur de la société STRATIS S.A.

Luxembourg, le 21 août 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 573, fol. 65, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65206/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE IMMOBILIERE HOTELIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 38.862.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 8 juillet 2002 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 12 mars 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Paul Legoux, demeurant à Luxembourg, rue Michel Rodange, 17
- Monsieur Daniel Ponal, demeurant à F-Le Bugue, route de la Gare, Le Portail Rouge
- Madame Anne Hodgkinson, demeurant à Luxembourg, rue Michel Rodange, 17

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, le Commissaire suivant:

- la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en tant que Commissaire.

Les mandats ainsi conférés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2002.

Le Conseil d'Administration

J.-P. Legoux / D. Ponal

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65209/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE IMMOBILIERE HOTELIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 38.862.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

(65232/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

SOFINKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(65211/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.
